
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 18 juin 2020 à 13 h 30
530, avenue Davaar à Outremont**

Cette séance ordinaire a été tenue à huis-clos par vidéo-conférence, le tout en conformité avec l'Arrêté ministériel 2020-004 par lequel la ministre de la Santé et des Services sociaux a mis en place des mesures spéciales pour les municipalités afin de minimiser les risques de propagation de la Covid -19.

PRÉSENCES PAR VIDÉO-CONFÉRENCE :

M. Philippe Tomlinson, Maire de l'arrondissement
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district Joseph-Beaubien
Mme Fanny Magini, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan

AUTRES PRÉSENCES PAR VIDÉO-CONFÉRENCE :

Mme Julie Desjardins, Secrétaire d'arrondissement et chef de division – Soutien administratif
Mme Mélanie Diné, Secrétaire recherchiste et Secrétaire substitut d'arrondissement
Mme Marie-Claude Leblanc, Directrice de l'arrondissement
M. Jean-François Meloche, Directeur adjoint – Gestion du territoire, du patrimoine et soutien administratif

ABSENCE

M. Jean-Marc Corbeil, Conseiller du district de Robert-Bourassa

10.01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président déclare la séance ouverte à 13 h 30.

10.02 - MOT DU MAIRE ET DES ÉLU(E)S

Le président invite les membres du conseil qui désirent prendre la parole à s'exprimer.

Aucune intervention du maire et des élues.

CA20 16 0182

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 JUIN 2020, À 13 H 30

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Fanny Magini

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 18 juin 2020, à 13 h 30, tel que proposé.

VOTE

VOTENT EN FAVEUR: Philippe Tomlinson, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

VOTE CONTRE: aucun vote contre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

10.04 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

40. Toute séance extraordinaire du conseil comprend une période de questions au début de la séance. Les questions des personnes présentes doivent se rapporter uniquement aux sujets à l'ordre du jour (Règlement AO-468).

La seule question reçue dans le cadre de la présente séance ne se rapportant pas aux sujets inscrits à l'ordre du jour, elle n'a pas été traitée par le conseil (art. 40 - *Règlement de régie interne du conseil d'arrondissement d'Outremont (AO-468)*).

Il est annoncé qu'un suivi administratif sera fait de cette question.

CA20 16 0183

ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (AO-48) ET LE RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2020) (AO-469) - AJOUT DE POUVOIRS D'ORDONNANCE AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et du dépôt d'un projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 1er juin 2020;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé au conseil lors de l'avis de motion donné le 1er juin 2020 et que des copies ont été remises aux élu(e)s lors du dépôt et de l'avis de motion;

ATTENDU QUE, considérant la tenue du conseil à huis-clos, le projet de règlement a été rendu disponible sur le site internet de l'arrondissement pour le bénéfice du public lors du dépôt et de l'avis de motion ainsi qu'avant la présente séance;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Fanny Magini

D'ADOPTER le *Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation du domaine public (AO-48) et le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) (AO-469)*.

L'objet de ce règlement vise à ajouter des pouvoirs d'ordonnance au conseil d'arrondissement dans les règlements AO-48 et AO-469.

VOTE

VOTENT EN FAVEUR: Philippe Tomlinson, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

VOTE CONTRE: aucun vote contre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01 1206695012

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ASSEMBLÉE EST LEVÉE À 13 H 34.

70.01

Philippe Tomlinson
Maire de l'arrondissement

Julie Desjardins
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 juillet 2020.